

AFRISTAT
OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE
D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

GUIDE METHODOLOGIQUE D'ELABORATION
DES COMPTES NATIONAUX DANS LES ETATS MEMBRES
D'AFRISTAT

REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL RESTREINT

BAMAHO : 17 au 21 avril 2000

POINTS SAILLANTS

Point n°1 : introduction

Dans le cadre de l'examen du guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux, synthèse des travaux réalisés par les experts des Etats membres d'AFRISTAT, un groupe restreint d'experts s'est réuni à Bamako du 17 au 21 avril 2000 dans la salle de réunion d'AFRISTAT. Ce groupe était composé de deux représentants pour la sous-région CEMAC et Comores, de deux représentants pour la sous-région UEMOA et Mauritanie, et d'un représentant du Mali. La liste complète des participants figure en annexe IV.

M. Lamine DIOP, Directeur Général d'AFRISTAT, a souhaité la bienvenue aux participants et prononcé le discours d'ouverture des travaux, en présence de M. Martin BALEPA, Directeur Général Adjoint, et de l'ensemble des experts d'AFRISTAT. Ce discours figure à l'annexe II.

Le programme de travail a été adopté sans amendement. Il figure à l'annexe I.

Point n°2 : Contexte

De 1998 à 1999, AFRISTAT a organisé sept groupes de travail en comptabilité nationale. Les travaux ont porté sur les domaines suivants :

- les nouveautés introduites par le SCN 93,
- le compte de l'agriculture,
- le compte de l'élevage,
- le compte des administrations publiques,
- le traitement de l'aide extérieure, de la balance des paiements et le compte du reste du monde,
- la prise en compte du secteur informel,
- le compte des sociétés,
- des points divers tels que la recherche minière, les multinationales publiques, etc.

Pour préparer les Etats en vue de la mise en œuvre des méthodologies mises au point au cours de ces différents groupes de travail, la Direction Générale d'AFRISTAT a démarré des formations à ces méthodes harmonisées. Ainsi du 7 au 16 avril 1999 une formation a réuni une vingtaine de comptables nationaux des Etats membres de l'UEMOA, de la Mauritanie, de la BCEAO et de la Commission de l'UEMOA dans les locaux de l'ENSEA d'Abidjan. Cette formation a consisté à présenter les méthodes harmonisées et à initier les participants au module ERETES, outil informatique d'aide à l'élaboration des comptes nationaux. Une formation similaire est programmée pour les Etats membres de la CEMAC et les Comores. Ces formations contribuent en outre à peaufiner le manuel, support des méthodes harmonisées pour garantir son caractère pratique. C'est pour mettre l'accent sur ce caractère pratique que le manuel a pris la forme d'un guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux en se limitant aux domaines des comptes qui nécessitent un approfondissement pour les Etats membres d'AFRISTAT.

Avant la tenue du présent groupe de travail restreint, une copie du guide méthodologique à été envoyée aux Etats membres ainsi qu'aux Banques centrales, à la Commission de l'UEMOA, au Secrétariat exécutif de la CEMAC, à l'INSEE et aux Nations unies pour observations. En

plus, des personnes pressenties comme pouvant apporter une contribution ont été aussi destinataires du document. Ce groupe restreint a pour but l'examen du guide méthodologique pour s'assurer de son caractère pratique. Il a pris en compte les observations des Etats et Institutions ainsi que les contributions de tous ceux qui ont réagi à sa lecture. Ainsi le groupe a apporté les améliorations nécessaires pour faire du document un outil pratique de travail pour les comptables nationaux des Etats membres.

Point n°3 : déroulement des travaux

Après la justification de l'orientation donnée au document, guide méthodologique et non manuel complet de comptabilité nationale, l'équipe a commencé les travaux par la prise en compte des observations sur la première partie du document : l'introduction au SCN 93.

Cette partie aborde les questions de définitions et de concepts . Les améliorations ont porté aussi bien sur le fond que sur la forme. Dans l'ensemble, le document a gardé sa structure.

La deuxième partie qui est surtout l'œuvre des groupes de travail antérieurs sera complétée par quelques exemples concrets chiffrés pour aider à appréhender les traitements retenus. C'est le cas notamment de l'agriculture, du calcul de la consommation de capital fixe des administrations publiques, etc.

En ce qui concerne l'agriculture et l'élevage, la mise en œuvre des méthodes harmonisées suppose la disponibilité d'un certain nombre de données statistiques. L'expert d'AFRISTAT en charge de l'agriculture et de l'élevage a exposé les travaux et les perspectives statistiques dans le domaine. Il s'ensuit que le champ couvert est rarement complet et que les comptables nationaux seront dans l'obligation de compléter par des estimations les zones non couvertes par les statistiques. En particulier en ce qui concerne l'élevage, il sera difficile de disposer à moyen terme des paramètres nécessaires pour la mise en œuvre de la méthode d'évaluation de la production prenant directement en compte le croît pondéral.

En ce qui concerne le secteur informel, les comptables nationaux doivent disposer de la production par activité informelle au niveau national pour une année de base. On peut alors en déduire une structure de production pour les années suivantes. Il faudra ensuite des indicateurs d'évolution de la production informelle. Il s'agit notamment de la productivité moyenne du travail, de la population active occupée par branche d'activité, etc.

L'expert d'AFRISTAT chargé du secteur informel et de la pauvreté a présenté les perspectives en matière de données statistiques sur le secteur informel. Il s'ensuit que les enquêtes attendues dans le secteur informel ne sont pas une panacée ; elles concernent généralement un mois dans l'année. Il se pose le problème de l'extrapolation des résultats à l'année. En outre, les enquêtes sont limitées à une ou deux villes ce qui ne garantit pas une bonne estimation au niveau national pour l'année et a fortiori ne permet pas d'estimer une structure de la production informelle pour les années post-enquête. Pour les indicateurs d'évolution, il est possible cependant de disposer d'une enquête emploi légère et annuelle donnant des indications sur la productivité et la population active occupée dans les activités informelles, comme c'est le cas dans certains pays.

Au niveau des parties du document traitant de la balance des paiements, des comptes de sociétés, du tableau des opérations financières de l'Etat, le travail concret effectué est la table de passage des données concernant ces domaines à la comptabilité nationale. Il était établi au

cours des groupes de travail antérieurs une table de passage des balances des paiements UEMOA et CEMAC à la comptabilité nationale. Ces deux passages seront partie intégrante du guide méthodologique. Il y sera intégré un passage du TOFE UEMOA à la comptabilité nationale. Quand le TOFE CEMAC aura été harmonisé, un travail similaire à celui de l'UEMOA sera alors préparé.

Le traitement des comptes des sociétés financières et des sociétés non financières nécessitent encore d'être approfondis. Ceci passera par une meilleure connaissance des plans comptables en vigueur. Le guide méthodologique se limitera aux travaux actuels. Les développements ultérieurs seront pris en compte dans les mises à jour ou révisions du guide méthodologique. Dans ce cadre, le groupe a noté un certain nombre de points qui nécessitent d'être approfondis lors de futurs groupes d'experts. La liste de ces points figure en annexe III.

La question des comptes provisoires, prévisionnels et de la réropolation des comptes a été évoquée. En la matière, le groupe restreint a suivi un exposé sur les pratiques en cours en Côte d'Ivoire et au Cameroun. Un paragraphe qui aborde cette question est prévu dans le guide méthodologique et le sujet sera repris dans les travaux ultérieurs pour prendre en compte les futurs développements.

Les tableaux annexés au guide méthodologique sont de deux ordres :

L'annexe I comprend les nomenclatures (secteurs institutionnels, opérations de comptabilité nationale, etc.). Cette annexe comprendra aussi la nomenclatures d'activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA). Une nomenclature d'activités type pour les travaux de comptabilité nationale au sein des Etats membres d'AFRISTAT finalisée par le groupe restreint complétera cette liste avec une correspondance avec la nomenclature NAEMA. Il sera ainsi possible aux Etats de présenter leurs travaux de comptabilité nationale dans une nomenclature de travail harmonisée. De plus, ces travaux pourront très facilement se projeter dans la NAEMA, laquelle est en correspondance directe avec la CITI rev.3.

L'annexe II comprend une présentation chiffrée d'une économie fictive. Elle donne le modèle des comptes ainsi que les tableaux de synthèse qu'il serait souhaitable d'établir au niveau des Etats.

L'annexe III comprend la liste de toutes les personnes ayant participé aux divers groupes de travail sur la comptabilité nationale.

Point n°4 : Perspectives à court terme

Les travaux de ce groupe restreint seront complétés par les observations encore attendues des INS et des Institutions sous-régionales. Le texte ainsi amendé sera transmis de nouveau aux INS et institutions concernés en vue d'une prise en compte des dernières observations. Une nouvelle version du document sera soumise à l'examen du Conseil scientifique. Le Comité de direction d'octobre 2000 adoptera formellement le guide méthodologique avant sa diffusion prévue début 2001.

Annexe I

Programme de travail**Lundi 17 avril**

- 09H 00 - 09H 15 Ouverture du groupe de travail par M. le Directeur Général d'AFRISTAT
- 09H 15 - 10H 30 Observations générales et présentation d'ensemble
- 10H 30 - 10H 45 pause café
- 10H 45 - 12H 00 Examen de la 1ère partie : le SCN93
- 15H 00 - 16H 00 Examen de la 1ère partie : le SCN93 (suite)
- 16H 00 - 16H 15 Pause café
- 16H 15 - 17H 15 Examen de la 1ère partie : le SCN93 (fin)

Mardi 18 avril

- 09H 00 - 10H 30 Examen des applications méthodologiques : agriculture
- 10H 30 - 10H 45 pause café
- 10H 45 - 12H 00 Examen des applications méthodologiques : agriculture
- 15H 00 - 16H 00 Examen des applications méthodologiques : élevage
- 16H 00 - 16H 15 Pause café
- 16H 15 - 17H 15 Examen des applications méthodologiques : élevage

Mercredi 19 avril

- 09H 00 - 10H 30 Examen des applications méthodologiques : comptes des administrations publiques et prise en compte de l'aide internationale
- 10H 30 - 10H 45 pause café
- 10H 45 - 12H 00 Examen des applications méthodologiques : commerce extérieur et balance des paiements
- 15H 00 - 16H 00 Examen des applications méthodologiques : compte des sociétés
- 16H 00 - 16H 15 Pause café
- 16H 15 - 17H 15 Examen des applications méthodologiques : secteur informel

Jeudi 20 avril

- 09H 00 - 10H 30 Examen des applications méthodologiques : points divers
- 10H 30 - 10H 45 Pause café
- 10H 45 - 12H 00 Examen des applications méthodologiques : points divers
- 15H 00 - 16H 00 Nomenclatures utilisées par la comptabilité nationale et passage aux nomenclatures AFRISTAT
- 16H 00 - 16H 15 Pause café
- 16H 15 - 17H 15 Examen des tableaux annexés

Vendredi 21 avril

- 09H 00 - 10H 30 Synthèse des travaux
- 10H 30 - 10H 45 Pause café
- 10H 45 - 12H 00 Synthèse des travaux
- 15H 00 - 16H 00 Synthèse des travaux
- 16H 00 - 16H 15 Pause café
- 16H 15 - 17H 00 Synthèse des travaux
- 17H 00 - 17H 15 clôture des travaux

Annexe II

Discours prononcé par M. Lamine DIOP, Directeur Général d'AFRISTAT à l'ouverture des travaux du groupe restreint d'experts sur l'examen du guide méthodologique. Bamako, le 17 avril 2000.

Monsieur le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT,
Messieurs les experts,
Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite à tous la bienvenue au Mali. Pendant cinq jours nous aurons à examiner le guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux, une synthèse des travaux réalisés par les experts des Etats membres d'AFRISTAT. Cet examen devra déboucher sur une amélioration du document qui sera soumis une dernière fois au Conseil scientifique et aux Etats. La version prête pour la publication sera ensuite soumise au Comité de Direction.

Ce document aborde les grands domaines que sont :

- les nouveautés introduites par le SCN 93,
- le compte de l'agriculture,
- le compte de l'élevage,
- le compte des administrations publiques,
- le traitement de l'aide extérieure, de la balance des paiements et le compte du reste du monde,
- la prise en compte du secteur informel,
- le compte des sociétés,
- les points divers tels que la recherche minière, les multinationales publiques, etc.

Afin de faire ressortir les éléments importants cités ci-dessus, il a été retenu de mettre au point un guide méthodologique circonscrit à ces éléments au lieu d'un manuel plus complet qui reprendrait tous les points du SCN 93.

Il s'agit donc d'étudier dans ce cadre, les aménagements nécessaires pour en faire un document pratique pour les comptes nationaux. De façon concrète, il faudra tenir compte des observations des Etats, les compléter par vos propres observations en tant que pratiquants de la comptabilité nationale.

Messieurs les experts,
Mesdames, Messieurs,

Comme vous pouvez le remarquer, la tâche qui vous attend est celle de la finition d'un document ; toute opération de cette nature comporte toujours une certaine dose de difficulté. Je reste confiant quant à votre capacité d'en venir à bout.

Je souhaite plein succès à vos travaux et déclare ouvert les travaux de ce groupe restreint d'experts sur les améliorations à apporter au guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux dans les Etats membres d'AFRISTAT.

Je vous remercie.

Annexe III

Liste des points qui pourraient faire l'objet de futurs groupes de travail.

- 1° Compte des sociétés

(mise au point et gestion d'un répertoire d'entreprises ; système intermédiaire ; passage harmonisé des plans comptables au SCN)
- 2° Comptes provisoires, prévisionnels et rétropolations des comptes.
- 3° Comptes satellites ; matrices de comptabilité sociale.
- 4° Comptes trimestriels.
- 5° Commerce extérieur, types de commerce et liens avec les différents régimes d'import-export.
- 6° Approfondissement du traitement de l'aide extérieure.

Annexe IV

Liste des participants

GRUPE DE TRAVAIL SUR LE GUIDE METHODOLOGIQUE D'ELABORATION DES COMPTES NATIONAUX DANS LES ETATS MEMBRES
D'AFRISTAT

Bamako du 17 au 21 avril 2000

Nom des Participants	Institution	Adresse postale	Téléphone	Télécopie	Adresse électronique
M. Pierre Credo EKUE	Direction des Statistiques et Etudes Economiques Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)	BP 323 - Cotonou Bénin	229 - 30 82 46	229 - 30 82 46	insae.ci@ planben.intnet.bj
M. Guy SHE ETOUNDI	Sous Direction de la Comptabilité Nationale et des Synthèses Statistiques Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN)	BP 14567 - Yaoundé Cameroun	237 - 22 14 37	237 - 23 24 37	setoundi@cenadi.cm gsetoundi@hotmail.com
M. Richard DALO YAO	Sous-Direction de la Comptabilité Nationale Institut National de la Statistique (INS)	BP V55 - Abidjan 01 Côte d'Ivoire	225 - 20 22 80 20 225 - 20 22 80 18	225 - 20 21 44 01	edsci2@netafric.ci
M. Paul-Henri NGUEMA MEYE	Direction de la Comptabilité Nationale Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE)	BP 2119 - Libreville Gabon	241 - 72 13 69 241 - 72 04 55 241 - 76 06 71	241 - 72 04 57	plan.dgsee@internetgabon.com
M. Mahmoud Ali SAKO	Division de la Comptabilité Nationale Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI)	BP 12 - Bamako Mali	223 - 22 24 55 223 - 22 48 73	223 - 22 71 45	cnpe.mali@malinet.ml
M. Hubert GBOSSA	Département des Etudes et Synthèses Economiques AFRISTAT	BP E-1600 - Bamako Mali	223 - 21 55 00 223 - 21 55 80	223 - 21 11 40	afristat@ malinet.ml afristat@spider.toolnet.org
M. Pierre COUAILLAC	Département des Etudes et Synthèses Economiques AFRISTAT	BP E-1600 - Bamako Mali	223 - 21 55 00 223 - 21 55 80	223 - 21 11 40	afristat@ malinet.ml afristat@spider.toolnet.org
M. Eric METREAU	Département des Etudes et Synthèses Economiques AFRISTAT	BP E-1600 - Bamako Mali	223 - 21 55 00 223 - 21 55 80	223 - 21 11 40	afristat@ malinet.ml afristat@spider.toolnet.org